



## Décision du Maire N°24/2011

Nos réf : PK/JD/DB/MCR

**Objet : Signature de l'Avenant n°2 au Marché « Réhabilitation et mise en conformité de sécurité – Bâtiment La Ferme » - Lot 1 – Entreprise PARGAUD**

**Le Maire de la Commune de Bavans – 25550**

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ; le seuil des marchés est fixé à 300 000 €, et à 15 000 € les avenants ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** La signature de l'Avenant n°2 au Marché cité en objet :

- Objet : moins value de 2 470,16 € HT soit 2 954,31 € TTC
- Nouveau montant du Marché – Lot 1 :  
 $27\,589,33\,€ - 3\,799,17\,€ - 2\,954,31\,€ = 20\,835,85\,€\text{ TTC}$   
(Montant initial) (avenant n°1)

**Article 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 06 septembre 2011

Le Maire,  
**Pierre KNEPPERT**



## AVENANT A UN MARCHE

**Organisme :** Commune de BAVANS

**Titulaire du marché :** Entreprise PARGAUD, 74 rue du Général de Gaulle, 25420 BART

**Marché principal :** Lot 1 – Doublage – Cloisons - Peintures

N° d'identification 149.1/2011/L1

Date de signature du marché par la personne responsable: 14 février 2011

Marché notifié le 14 février 2011 réceptionné le 17 février 2011 par l'entreprise.

**Objet :** Bâtiment "La Ferme" - Réhabilitation et mise en conformité de sécurité.

Période de préparation du chantier: du 21 mars 2011 au 1<sup>er</sup> avril 2011 (2 Semaines).

Période d'exécution: du 04 avril 2011 au 03 juin 2011 (9 Semaines)

Montant initial :

23 068.00 € HT
----------------

27 589.33 € TTC
-----------------

Montant rectifié selon les précédents avenants :

*Avenant n°1 du 04/05/2011*

*notifié à l'entreprise ce même jour, AR du 06/05/2011*

19 891.44 € HT
----------------

23 790.16 € TTC
-----------------

### AVENANT N° 2

Date : 6 septembre 2011

**Objet :** Bâtiment "La Ferme" - Réhabilitation et mise en conformité de sécurité.

Montant (en + ou en -) :

en +

00.00 € HT
------------

en -

2 470.16 € HT
---------------

Nouveau montant du marché compte tenu du  
nouvel avenant :

17 421.28 € HT
----------------

20 835.85 € TTC
-----------------

## ARTICLE 1

Le marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus est modifié suivant les conditions fixées aux articles suivants, conformément à la décision de la Personne Responsable du Marché dûment autorisé en date du 02 novembre 2010.

## ARTICLE 2

Tenant compte des éléments du marché qui ont fait l'objet de l'avenant n° 1, il s'avère que des travaux de rebouchage et peinture n'ont pas eu lieu de se réaliser. Ces travaux sont répertoriés, détaillés dans le DGD de l'entreprise présenté par la maîtrise d'œuvre en date du 31 août 2011. Ils représentent une moins value d'un montant de 2 470.16 € HT (DGD joint).

## ARTICLE 3

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original, à Bavans, le 08 septembre 2011

Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature du titulaire du marché.

« Lu et Approuvé »

Société PARGAUD  
PLATRERIE - PEINTURE  
74, Rue du Général de Gaulle  
25420 BART  
Tél. : 81 90 58 05

A Bavans, le 08 septembre 2011  
La personne responsable du marché.



Le présent avenant dûment signé a été notifié au titulaire ce jour: 08 septembre 2011.

